

**RENCONTRE AVEC PHILIPPE KOPS, DIRECTEUR ADJOINT,
ET PATRICK DAHM, ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ À LA MUTUALITÉ DES PME**

Visite guidée du futur bâtiment de la MPME

70 ans après sa création, la MPME se lance un nouveau défi : l'assainissement énergétique et la rénovation intégrale de son siège social historique, quartier gare.



Philippe Kops et Patrick Dahm

PREMIÈRE SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE CAUTION MUTUELLE AU LUXEMBOURG

La Mutualité des PME a été fondée par la Chambre des Métiers et la Fédération des Artisans, en 1949. La Seconde Guerre mondiale venait alors de prendre fin et le pays était en pleine reconstruction. Pour être en mesure de mener à bien cette tâche, les petites entreprises artisanales avaient besoin de soutien.

C'est ainsi qu'est née la MPME, dont l'objectif premier a été la constitution d'une surface financière commune.

Elle a été la première société coopérative de caution mutuelle au Luxembourg, introduisant ainsi ce modèle fédérateur innovant qui combine les statuts de clients et d'associés dans le domaine du cautionnement et des garanties.

Ses activités s'articulaient, au départ, autour de deux axes :

le cautionnement et les garanties d'une part, et la comptabilité d'autre part. Les services de comptabilité, de conseil fiscal et de secrétariat social ont ensuite été transférés à la Fiduciaire des PME, lors de sa création, en 1969.

Une troisième société a rejoint le groupe en 1989 : l'Auxiliaire Générale d'Entreprises, devenue Auxiliaire des PME.

L'an 2003 a été une année charnière pour le groupe, marquée par l'élaboration d'une image de marque commune aux trois sociétés qui a également soudé les employés autour d'un seul et même projet. Une autre année importante était 2009, quand le premier *Handwerker Haff* a ouvert ses portes. Cette pépinière destinée aux entrepreneurs qui s'établissent se trouve à Ellange-Gare, près de Mondorf. Elle compte 11 ateliers et offre une surface utile de 130 à 200 m². Un deuxième bâtiment a été construit, il y a 6 ans, à Kehlen. Il offre le triple de la surface du *Hanwierker Haff* de Mondorf. ▶



mpme
mutualité des p.m.e.



Depuis **1949** aux
côtés des **P.M.E.**
luxembourgeoises



mpme
mutualité des p.m.e.



www.mpme.lu

UN NOUVEAU CAP

Le groupe a lancé, au début de cette année, son prochain grand projet d'investissement. Il concerne l'assainissement énergétique de son siège social – situé 58, rue Glesener à Luxembourg - où il était installé depuis près de 50 ans.

EMMÉNAGEMENT FIN 2020 450 M² / ÉTAGE

Du bâtiment initial, il ne subsiste que la structure, à savoir les dalles et les piliers en béton. La façade originelle, emblématique des années 60 avec ses fenêtres en forme d'hexagones, a été complètement démontée. Certains de ses éléments étant porteurs, des renforts en acier ont dû être installés pour renforcer l'ensemble. La nouvelle façade est composée d'une structure en bois qui intègre les matériaux d'isolation et les gaines de ventilation. Travailler sur un bâtiment existant induit certaines contraintes, par exemple le fait de ne pas pouvoir mettre en place des plafonds froids à cause d'une hauteur insuffisante, mais le concept énergétique a été optimisé au moyen d'une isolation performante et de fenêtres triple vitrage avec un châssis en chêne.

Le bâtiment comptera 5 niveaux de 450 m² chacun, dont 4 seront occupés par des bureaux.

La réception, qui se trouvait à l'origine à l'entresol, a été descendue au rez-de-chaussée afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite. La cage d'ascenseur a été agrandie pour les mêmes raisons. Les escaliers ont, de ce fait, dû être déplacés et également élargis pour respecter les

normes de sécurité actuelles. La réception occupera une partie de l'ancien garage qui a, par conséquent, été réduit, mais peut toujours accueillir une quinzaine de véhicules.



À l'entresol, se trouveront un réfectoire, une cuisine, une salle de fitness, des vestiaires et des salles de réunion dont la toiture plate sera végétalisée. L'idée d'y installer une serre urbaine avait été évoquée, mais elle n'a pas pu être concrétisée parce que la structure du bâtiment n'était pas en mesure d'en supporter le poids. Les vitraux d'art de l'artiste Mett Hoffmann qui ornaient l'ancienne façade retrouveront une place de choix à l'intérieur, où ils seront mis en valeur et protégés des intempéries.

Les 3 premiers étages seront dédiés à la Fiduciaire des PME et à sa cinquantaine d'employés.

été retenue, même si elle ne faisait pas l'unanimité au départ. Après avoir pu se projeter dans le nouvel espace grâce à des animations en 3D développées par le bureau d'architecture ARCO et l'entreprise

BUREAU MODERNE qui réalisera l'aménagement des futurs bureaux, ainsi que celui des locaux communs de l'entresol, les employés ont parfaitement adhéré au projet et se montrent aujourd'hui impatients de le voir aboutir.

Le dernier niveau accueillera 3 appartements de 60 à 70 m², avec une chambre, de classe énergétique B. Les locataires bénéficieront d'une entrée séparée.

L'emménagement est prévu pour fin 2020. ●

Mélanie Trélat

DU BÂTIMENT INITIAL, IL NE SUBSISTE QUE LES DALLES ET LES PILIERS EN BÉTON

La MPME occupera, quant à elle, le 4^e étage. Ses 10 collaborateurs ont été impliqués dans le processus de réflexion sur une nouvelle structuration du travail. C'est finalement l'option *open space* qui a